

Réf: Dossier N° 066499

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE DE COMMERCE GENERAL ET DE CONSTRUCTION » en abrégé « ECGC »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 3386, Ilot 273

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/12/2021, et enregistrés au CEPICI le 14/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE DE COMMERCE GENERAL ET DE CONSTRUCTION » en abrégé « ECGC »

Objet : CONSTRUCTION,
BTP
GENIE CIVIL,
VOIRIE,
ELECTRIFICATION,
NEGOCE
COMMERCE GENERAL

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 3386, Ilot 273

Dirigeant(s) : M KOUASSI AMALAMA FAUSTIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-06074 du 30/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°41994/GTCA/RC/2021 du 30/12/2021

